

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BURKINA FASO

La Patrie ou Mort, Nous vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

UFR/Sciences de la Santé (UFR/SDS)

N° 2025....2.5.9....MESRI/SG/UJKZ

08 SEPT 2025

**APPEL A CANDIDATURE pour les inscriptions
Au Master de Spécialité SANTE DE LA REPRODUCTION (MSR)
à l'Unité de Formation et de recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS)
de l'Université Joseph KI-ZERBO
Année Académique 2025-2026**

Le président de l'Université Joseph KI ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public anglophone et francophone, qu'il est lancé au titre de l'année 2025-2026, un appel à candidature pour les inscriptions au **Master de spécialités Santé de la Reproduction**. Cette formation est réalisée au sein de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS)

Les options suivantes sont ouvertes au titre de l'année académique 2025-2026 :

1. la Santé sexuelle et reproductive (SSR) ;
2. la périnatalogie ;
3. l'échographie de la femme enceinte ;
4. le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérus ;
5. la sénologie et pathologie mammaire ;
6. la prise en charge de l'infertilité du couple,
7. la Santé des personnes spécifiques (adolescent et personne âgée) ;
8. les maladies génétiques, immunitaires, métaboliques et malformations congénitales.

Peuvent être autorisée à s'inscrire au master :

- les internes des hôpitaux en titre ;
- les titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou en pharmacie ;
- les titulaires de tout diplôme de spécialité en médecine ou en pharmacie ;
- les titulaires de tout autre diplôme professionnel (sage femmes, infirmiers, etc) jugé équivalent par la commission pédagogique du master ;
- les étudiants admis au concours de l'Examen Classant National (ECN).

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes

- une demande manuscrite adressée au Président de l'UJKZ ;
- une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- une copie légalisée des diplômes universitaires et ou professionnelles du candidat ;
- un certificat médical attestant de la bonne santé physique et mentale du candidat
- un curriculum vitae ;
- quatre (4) photos d'identité ;
- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis ;
- la preuve de l'accord de financement s'il y a lieu.

Les dossiers complets sont à déposer en ligne sur la plateforme CampusFaso à l'adresse suivante [https://www. Campusfaso.bf](https://www.Campusfaso.bf) jusqu'au **30 octobre 2025 à 23h59**. A cet effet les candidats doivent se rendre sur le site de l'adresse <https://www. Campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer un compte sur la plateforme pour obtenir un Identifiant National d'Etudiant (INE) et déposer leur dossier sur la plateforme. La sélection des candidats est réalisée par le comité pédagogique du Master. **Cinquante (50)** candidats au maximum pourront être admis. Les candidats seront individuellement informés des résultats du processus de recrutement au plus tard le **15 novembre 2025**.

Les montants annuels des frais de formation d'inscription et de formation pour l'obtention du diplôme de master en Santé de la reproduction sont fixés ainsi qu'il suit :

Frais annuels d'inscription payables en une seule tranche

- Nationaux et zone UEMOA : 51 500 CFA
- Zone hors UEMOA : 252 000 FCFA

Frais annuels de formation payables en une ou deux ou trois tranches

- Paiement individuel : 800 000 FCFA
- Paiement institutionnel : 1 200 000 FCFA

Ouagadougou, le

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements
et Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

- UFR-SDS
- VP-EIP
- DAOI
- DSI/ Point focal
- AC
- Large diffusion